



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NITRATE DE CUIVRE

Conformément à l'article 31 du règlement REACH avec d'autres modifications

Date de révision : 20.01.2025

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identifiant du produit :

NITRATE DE CUIVRE

CAS : 10031-43-3 N° CE :

221-838-5 Numéro

d'enregistrement REACH : 01-2119969290-34-XXXX

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations

identifiées : industrie chimique, formulation d'engrais, utilisations d'engrais par des professionnels, fabrication de catalyseurs, réactif pour analyse, production d'absorbants, céramiques, revêtements, encres, cosmétiques, verre, cuir et teintures textiles, cirages et cires, lubrifiants, graisses, produits de démoulage, mastics, charges, produits chimiques de construction, auxiliaires de fabrication, industrie de la galvanoplastie/galvanique (par exemple, utilisation dans les produits de traitement de surface des métaux), traitements de surface non métalliques, matière première pour la synthèse, production d'autres sels de cuivre et produits chimiques fins, pyrotechnie (par exemple, dans les feux d'artifice)

Utilisations déconseillées :

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :



Mon-Droguiste.Com 39 Bis
Rue Du Moulin Rouge 10150
Charmont Sous Barbuise Tél : +33.
(0)3.25.41.04.05 Email :
contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence 01 45 42 59
59 (ORFILA)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance :

La classification de la substance selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Code(s) de classe et de catégorie de danger

Oxyde solide 2

Corrigé de la peau 1B

Aquatique aigu 1

Chronique aquatique 2

Solides combustibles, catégorie 2

Corrosion cutanée, catégorie 1B

Toxicité aquatique aiguë, catégorie 1

Toxicité aquatique chronique, catégorie 2

Code(s) de mention de danger

H272

H314

H400

H411

2.2 Éléments d'étiquette :

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 :

Pictogramme(s) de danger



Mot(s) d'avertissement DANGER



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NITRATE DE CUIVRE

Conformément à l'article 31 de REACH avec d'autres modifications

Date de révision : 20.01.2025

Mention(s) de danger

H272	Peut aggraver l'incendie ; comburant.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H400	Très toxique pour la vie aquatique.
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme

Conseil(s) de prudence a)Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P221	Prenez toutes les précautions pour éviter de mélanger avec des combustibles...
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage.
b)Réponse	
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P391	Recueillir les déversements.
c) Stockage	-
d)Élimination	
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

2.3 Autres dangers : Ne s'applique pas à l'annexe XIII du règlement REACH

Le produit ne contient pas de substances incluses dans la liste des substances candidates SvHC et dans la liste d'évaluation des perturbateurs endocriniens.

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients 3.1 Substance

NITRATE DE CUIVRE(II) 3-hydraté Formule $\text{Cu}(\text{NO}_3)_2 \cdot 3\text{H}_2\text{O}$

Poids moléculaire 241,60 g/mol 1. Nitrate de cuivre (II) 3-hydraté Numéro CAS :

10031-43-3

Numéro CE : 221-838-5

Numéro REACH : 01-2119969290-34-XXXX min.

Concentration: 99 % 10

Facteur M : (aiguë aquatique) 1
(chronique aquatique)

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :



Toxicité aquatique aiguë : 1 H400, Corrosion cutanée : 1B H314, Toxicité aquatique chronique : 2 H411, Lésions oculaires : 1 H318, Sol. ox. : 2 H272

SECTION 4 : Premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premiers secours :
Voie d'entrée :



NITRATE DE CUIVRE

Conformément à l'article 31 du règlement REACH avec d'autres modifications

Date de révision : 20.01.2025

En cas

d'inhalation, transporter la victime à l'air libre. Si nécessaire, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène. Consulter un médecin en cas de difficulté respiratoire.

En cas de contact avec la peau

Retirer les vêtements contaminés. Nettoyer mécaniquement la peau contaminée, la laver abondamment à l'eau, puis à l'eau et au savon doux. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.

En cas de contact avec les

yeux, rincer abondamment à l'eau tiède pendant 15 à 20 minutes, paupières écartées. Couvrir les yeux d'un pansement stérile. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Faire boire beaucoup d'eau à la victime. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin. Consulter un médecin ou un centre toxicologique.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Effets irritants, vomissements, risque d'opacification de la cornée.
S'applique aux nitrates : méthémoglobinémie après absorption de grandes quantités.

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Aucune donnée disponible.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction : Peut aggraver l'incendie ; comburant.
Moyens d'extinction appropriés : extincteur à dioxyde de carbone ; extincteur à poudre chimique ABC ou BC ; extincteur à mousse ; Moyens d'extinction inappropriés : non définis,
ne pas appliquer de jets d'eau compacts à la surface de la substance en feu
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Substance solide possédant des propriétés comburantes. Se décompose à haute température et libère de l'oxygène. Peut dégager des fumées dangereuses en cas d'incendie : oxydes d'azote.
- 5.3 Conseils aux pompiers : - refroidir les conteneurs avec de l'eau pulvérisée. Les conteneurs exposés au feu ou à une température élevée doivent être refroidis avec de l'eau ; si possible, les retirer de la zone dangereuse. Éteindre le feu depuis les positions sécurisées.
Équipement de protection spécial pour les pompiers : bottes, combinaison, gants, protection des yeux et du visage et appareil respiratoire.
- Restez dans la zone dangereuse uniquement avec un appareil respiratoire autonome.
Empêcher l'eau d'extinction d'incendie de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'eaux souterraines.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de libération accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éviter tout contact avec les poussières de nitrate de cuivre (II). Porter un équipement de protection approprié (voir section 8) pour éviter toute contamination de la peau, des yeux et des vêtements, et porter une protection respiratoire. Éliminer les sources d'inflammation et assurer une ventilation suffisante. Procédures d'urgence : évacuer les personnes du danger.
zone.
- 6.2 Précautions environnementales : Si du nitrate de cuivre (II) est libéré dans l'environnement, la zone contaminée doit être isolée de l'environnement.
Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Si nécessaire, endiguer l'accumulation de la substance. En cas de contamination de l'eau, informer les autorités compétentes. Le sol contaminé doit être nettoyé.
Les emballages usagés doivent être confiés à des entreprises agréées pour leur traitement.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Les techniques de confinement appropriées peuvent inclure : a) le confinement, le recouvrement des drains b) les procédures de bouchage
Les procédures de nettoyage appropriées peuvent inclure :



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NITRATE DE CUIVRE

Conformément à l'article 31 du règlement REACH avec d'autres modifications

Date de révision : 20.01.2025

- a) techniques de neutralisation
 - b) techniques de décontamination
 - c) matériaux adsorbants
 - d) techniques de nettoyage
 - e) techniques d'aspiration
 - f) l'équipement requis pour le confinement/nettoyage (y compris l'utilisation d'outils et d'équipements anti-étincelles)
- Ramasser à sec. Éliminer. Éviter la formation de poussière.
-ne jamais utiliser : non défini

6.4 Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13 de la fiche de données de sécurité.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Recommandations : confinement et mesures de prévention des incendies, prévention de la manipulation de substances incompatibles, Réduire le rejet de la substance dans l'environnement, éviter les déversements et tenir à l'écart des égouts. Contenants de Ce produit doit être correctement étiqueté. Les contenants vides doivent être manipulés avec précaution.

Conseils d'hygiène générale du travail : lors de la manipulation du nitrate de cuivre (II), ne pas manger, boire et fumer sur le lieu de travail. zones, se laver les mains après utilisation, retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones de restauration zones.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités : Stocker dans les conteneurs

d'origine, correctement marqués, dans un entrepôt de matières dangereuses fourni avec installation de ventilation, sur une surface dure.

Conserver les contenants dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur intense. matières incompatibles (voir SECTION 10 : Stabilité et réactivité. Le matériau doit être stocké dans un endroit secondaire conteneurs, ou dans une zone endiguée, selon le cas. Garder le conteneur hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Inspecter tous conteneurs entrants avant le stockage, pour s'assurer que les conteneurs sont correctement étiquetés et non endommagés.

Loin des matières combustibles et des sources d'inflammation et de chaleur.

7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) : Industrie chimique, formulation d'engrais, fabrication de catalyseurs, réactif pour analyse, production de absorbants, céramiques, revêtements, encres, cosmétiques, colorants pour verre, cuir et textiles, cirages et cires, lubrifiants, graisses, produits de démoulage, mastics, charges, produits chimiques de construction, auxiliaires de fabrication, galvanoplastie/galvanique industrie (par exemple utilisation dans les produits de traitement de surface des métaux), traitements de surface non métalliques, matière première pour synthèse, production d'autres sels de cuivre et de produits chimiques fins, pyrotechnie (par exemple dans les feux d'artifice)

SECTION 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle : DNEL

DNEL		Exposition orale		Exposition cutanée		Exposition par inhalation	
		Aigu/court terme	À long terme	Aigu/court terme	À long terme	Aigu/court terme	À long terme
Général population	effets locaux	–	--	aucun danger identifié	aucun danger identifié	aucun danger identifié	aucun danger identifié
	effets systémiques 0,082 mg/kg pc/jour		0,041 mg/kg pc/jour	aucun danger identifié	aucun danger identifié	aucun danger identifié	aucun danger identifié
Ouvriers	effets locaux	–	--	risque élevé (pas de seuil dérivé)	aucun danger identifié	aucun danger identifié	1 mg Cu /m³
	effets systémiques –		--	aucun danger identifié	137 mg Cu/kg pc/jour	aucun danger identifié	1 mg Cu /m³

PNEC

Valeurs

Commentaires

Eau douce

7,8 µg Cu/L

–



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NITRATE DE CUIVRE

Conformément à l'article 31 de REACH avec d'autres modifications

Date de révision : 20.01.2025

Eau de mer	5,2 µg Cu/L	—
Sédiment (eau douce)	87 mg Cu /kg de sédiments ps	—
Sédiment (eau de mer)	676 mg Cu /kg de sédiments ps	—
Station d'épuration des eaux usées (STEP)	230 µg Cu/L	—
Sorties intermittentes	—	—
Empoisonnement secondaire	—	—
Sol	65 mg Cu /kg de poids sec du sol	—

8.2 Contrôles de l'exposition : -

contrôles techniques appropriés Généralités –

nécessaires au transport, au stockage et à la manipulation corrects du nitrate de cuivre (II). Ventilation des postes de travail dans les bâtiments. Prévoir une douche oculaire de sécurité à proximité des postes de travail. Une ventilation locale par soufflage avec carter, de la zone d'émission de poussières vers l'air ambiant, ainsi qu'une ventilation générale des locaux d'habitation, sont nécessaires. Les installations de ventilation doivent satisfaire aux exigences établies concernant le risque d'incendie ou d'explosion. - mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. L'équipement de protection doit

être sélectionné pour le poste de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de produit dangereux

manipulé. La résistance des vêtements de protection aux produits chimiques doit être vérifiée auprès du fournisseur concerné. a) protection des yeux/du visage

Obligatoire, lunettes de sécurité, lunettes de sécurité, écran facial (norme EN 166) b) protection de la peau - protection des mains Obligatoire, gants résistants aux facteurs oxydants (norme EN 374)

- autre Choisir une protection

corporelle en fonction de la quantité et de la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de

travail, par exemple :

manchettes, bottes,

combinaison c) protection respiratoire Obligatoire, lorsque l'évaluation des risques montre que des

respirateurs à adduction d'air sont appropriés, utiliser un respirateur à particules à masque complet de type P2 (EN 143) à cartouches comme renfort des contrôles techniques. Si le respirateur est le seul moyen de protection,

utiliser un respirateur à adduction

d'air à masque complet. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées telles que le CEN (UE).

d) risques thermiques : aucun Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit.

Contrôles d'exposition environnementale Retirez

immédiatement tous les déchets – conservez-les dans des conteneurs hermétiquement fermés et marqués

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base : a) Aspect : État physique

Couleur

solide

bleu

b) Odeur c)

légère odeur d'acide nitrique

Seuil olfactif d) pH 50 g/l

aucune donnée disponible

H₂O à 20 °C e) Point de fusion/

3-4

point de congélation f) Point d'ébullition

[°C]

114

initial et intervalle d'ébullition g) Point d'éclair h)

[°C]

aucune donnée disponible

Intervalle

aucune donnée disponible

d'évaporation i)

aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) j)

aucune donnée disponible

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

aucune donnée disponible

k) Pression de vapeur

aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NITRATE DE CUIVRE

Conformément à l'article 31 de REACH avec d'autres modifications

Date de révision : 20.01.2025

l) Densité de vapeur		aucune donnée disponible
m) Densité	[g/cm ³] [g/cm ³]	2,39
n) Solubilité à 25 °C		1450
o) Coefficient de partage : n-octanol/eau		aucune donnée disponible
p) Température d'auto-inflammation		Il a été déterminé que l'élément de test n'avait pas de température d'auto-inflammation relative inférieure à sa température de fusion
q) Température de décomposition	[°C]	>170
r) Viscosité		aucune donnée disponible
s) Propriétés explosives		aucune propriété explosive
t) Propriétés oxydantes		oxydant
u) Caractéristiques des particules		aucune donnée disponible

9.2 Autres informations :

Densité apparente [kg/m³] 1 050

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Stable

dans les conditions de stockage recommandées.

10.2 Stabilité chimique : Stable

dans les conditions de stockage recommandées.

Sensible à l'humidité. Libère de l'eau de cristallisation lorsqu'il est chauffé.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Réaction exothermique avec : l'anhydride acétique.

Risque d'explosion avec : Ammoniac, amides, complexes de cyanure, substances organiques, poudres métalliques,

10.4 Conditions à éviter : Fort

échauffement ; contact avec un feu ouvert, matières combustibles.

Évitez les chocs et les frottements.

10.5 Matières incompatibles : Bases fortes,

métaux actifs, composés cyanurés, matières inflammables et combustibles, réducteurs forts

agents, métaux en fine poudre. Une feuille d'étain au contact d'une partie du nitrate peut s'enflammer ou produire des étincelles.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Oxyde, oxydes d'azote

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

oral

nitrate de cuivre(II)

aucune donnée quantitative disponible

b) Corrosion/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau.

c) Lésions oculaires graves/irritations oculaires

Provoque de graves lésions oculaires. Risque d'opacification de la cornée.

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

aucune donnée quantitative disponible

e) Mutagénicité des cellules germinales

aucune donnée quantitative disponible

f) Cancérogénicité

CIRC – Centre international de recherche sur le cancer

CIRC : Aucun des composants de ce produit n'est répertorié.

g) Toxicité pour la reproduction

aucune donnée quantitative disponible



NITRATE DE CUIVRE

Conformément à l'article 31 du règlement REACH avec d'autres modifications

Date de révision : 20.01.2025

h) STOT - exposition unique La substance n'est pas classée comme toxique pour certains organes cibles - exposition unique. i) STOT - exposition répétée La substance n'est pas classée comme toxique pour certains organes cibles - exposition répétée. j) Danger par aspiration
Aucune donnée disponible

11.2 Informations sur d'autres dangers :

Le produit ne contient pas de substances incluses dans la liste des substances candidates SvHC et dans la liste d'évaluation des perturbateurs endocriniens.

Aperçu des urgences : Ce

produit est un solide bleu à l'odeur acide. Ce produit a un potentiel corrosif. Le contact avec la poussière peut irriter gravement les yeux, la peau et autres tissus contaminés. Les symptômes d'une intoxication systémique au cuivre peuvent inclure : lésions capillaires, maux de tête, sueurs froides, pouls faible, lésions rénales et hépatiques, excitation du système nerveux central suivie de dépression, ictère, convulsions, paralysie et coma. La mort peut survenir par choc ou insuffisance rénale. L'intoxication chronique au cuivre se caractérise par une cirrhose hépatique, des lésions cérébrales et une démyélinisation, des anomalies rénales et un dépôt de cuivre dans la cornée, comme chez les personnes atteintes de la maladie de Wilson. Il a également été signalé que l'intoxication au cuivre a entraîné une anémie hémolytique et accéléré l'artériosclérose. Ce produit est extrêmement destructeur pour les tissus des muqueuses et des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation de poussières : irritations.

Peau : corrosive

Corrosif pour les yeux. Risque d'endommager la cornée.

Vomissements par ingestion, après ingestion de grandes quantités – méthoglobinémie.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité : CL50

0,29 mg/L Facteur M = 96h Cyprinus carpio
10 pour la toxicité aiguë Facteur M = 1
pour la toxicité chronique

12.2. Persistance et dégradabilité : La définition

de la méthode de décomposition biologique n'est pas applicable aux substances inorganiques

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Coefficient de partage octanol-eau Kow Aucune donnée disponible
BCF - facteur de bioconcentration Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol :

Élevée - en raison de sa bonne solubilité dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Ne s'applique pas à l'annexe XIII du règlement REACH

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes : Le

produit ne contient pas de substances figurant sur la liste d'évaluation des perturbateurs endocriniens.

12.7. Autres effets indésirables :

À des concentrations élevées, ce produit peut être dangereux pour la vie aquatique.

SECTION 13 : Considérations relatives à

l'élimination 13.1 Méthodes de traitement des déchets :

a) Traitement des déchets de la substance et des emballages contaminés - incinération, recyclage, mise en décharge Le produit contaminé doit être soumis au fabricant pour nettoyage ou traitement - dans les autres cas, il doit être traité comme un déchet chimique et doit agir conformément aux réglementations locales.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NITRATE DE CUIVRE

Conformément à l'article 31 du règlement REACH avec d'autres modifications

Date de révision : 20.01.2025

Emballages

Les emballages jetables vidés doivent être remis au destinataire agréé des déchets

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

(ADR)

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification : UN 3085
- 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies : SOLIDE COMBURANT CORROSIF NOS (nitrate de cuivre (II) 3-hydraté)
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 5.1 + 8
- 14.4 Groupe d'emballage : II
- 14.5 Risques environnementaux : OUI
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : NON
- 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI : NE S'APPLIQUE PAS

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Fiches de données de sécurité génériques de l'UE - Aucune donnée spécifique au pays - Aucune donnée OEL

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

a) fiche de données de sécurité révisée - modifications

La mise à jour des données est associée à l'évolution de la réglementation relative aux substances chimiques et préparations, SGH, CLP, UE 453/2010.

Ajout du numéro d'immatriculation.

Suppression de la classification selon la directive 67/548/CEE

Reclassification pour l'enregistrement REACH complet

article 2.2 (RÈGLEMENT (UE) 2016/918 DE LA COMMISSION)

numéro de fax

article 14

Section 2

articles 14.1, 14.3

sections 1, 9, 14

article 14

section 1

Mis à jour conformément au règlement 2020/878 de la Commission européenne

b) légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

PEL - Limite d'exposition admissible

TWA - Moyenne pondérée dans le temps

TLV-C - Valeur limite de seuil - Limite plafond

CAS-Chemical Abstract Service

vPvB - très persistant et très bioaccumulable

PBT - Persistant, bioaccumulable et toxique

Le numéro CE est un identifiant unique à sept chiffres attribué aux substances chimiques à des fins réglementaires. au sein de l'Union européenne par les autorités de régulation.

DL50 - dose létale, le point où 50 % des sujets testés exposés mourraient

CL50 - concentration létale, le point où 50 % des sujets testés exposés mourraient

CE50 - concentration efficace moyenne

Numéro ONU : numéro à quatre chiffres qui identifie les substances dangereuses

ATEmix - Estimations de la toxicité aiguë pour le mélange



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NITRATE DE CUIVRE

Conformément à l'article 31 de REACH avec d'autres modifications

Date de révision : 20.01.2025

c) Références bibliographiques clés et sources de données À la demande du client , une liste des matériaux sources sur la base desquels la fiche de données de sécurité a été préparée est fournie.

d) mélanges - méthodes d'évaluation des informations visées à l'article 9 du règlement (CE) n° 1272/2008 utilisées pour la classification - ne s'applique pas e) liste des phrases H, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence pertinents - texte intégral Toutes les phrases et mentions sont expliquées dans la fiche de données de sécurité. f) formation appropriée pour les travailleurs Formation relative à la manipulation de substances chimiques dangereuses, formation au poste - les travailleurs doivent être familiarisés avec le contenu de la présente fiche de données de sécurité.